

REVEL

Dialogue



Date limite de dépôt des articles pour le prochain numéro :

Lundi 18 avril 2005.

Sortie prévue le 09 mai.

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction :

Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :

Myriam Clemente

Comité de rédaction :

Bernard Michon, Dominique Gavillon

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette
Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles par e-mail à **notre nouvelle adresse** :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

ÉDITO	2
LE MOT DU MAIRE.....	3
L'ACTUALITE DES COMMISSIONS.....	4
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX.....	7
SERVICE ANIMATION JEUNES.....	9
VIE ASSOCIATIVE.....	11
BONNE ANNEE... BONNE SANTE.	14
SPECIAL INTERNET	15
LA VIE REVELOISE, L'AVIS REVELOIS.....	19
COMMUNAUTE CHRETIENNE	23
INFOS SERVICE.....	24
PETITES ANNONCES	27
AGENDA	28



Édito

Bien sûr, les colonnes du Revel Dialogue ont toujours été ouvertes aux jeunes Revelois.

Bien sûr, sauf qu'ils ne le savaient peut-être pas.

Pour avoir envie d'écrire dans le Revel Dialogue, encore fallait-il le lire, et pour avoir envie de le lire, encore fallait-il qu'il y ait des choses les intéressant.

Un petit déclic dans le dernier numéro et les choses se dénouent. Nous avons cette fois-ci, des articles, des photos et des illustrations venant des jeunes.

Nous avons aussi un petit « dialogue » autour de « ma chambre mode d'emploi » du précédent numéro et un coup de zoom autour de l'internet, car il fallait bien fêter l'arrivée de l'ADSL à REVEL.

Parions que pli est pris.

Dominique Maillet

***La mairie se met à l'heure de l'internet .
N'hésitez pas à utiliser nos nouvelles adresses***

revel-dialogue@revel-belledonne.com

services-techniques@revel-belledonne.com

mairie@revel-belledonne.com

Le mot du maire

Discours prononcé lors de la cérémonie des vœux le 21 janvier 2005

« Cette fin d'année particulièrement difficile en raison de la catastrophe asiatique a chez nous été marquée par le combat pour la vie que mènent aujourd'hui certains d'entre nous contre le cancer. C'est un combat difficile, une maladie sournoise et au delà de l'évolution du nombre de cas très préoccupante en France, nous sommes de tout cœur avec eux et leur adressons tous nos vœux. Une campagne de dépistage sera prochainement organisée au niveau du canton et notre commune s'engagera dans cette action.

Après une période consacrée à la réalisation de grands projets (place du village, assainissement, garage communal...), nous avons souhaité au début de ce mandat municipal nous recentrer sur la vie quotidienne reveloise (école, abris bus, locaux poubelle, sécurité incendie ...). Des aménagements envisagés dans certains bâtiments de l'espace Guimet nous ont conduit à lancer une étude sur la globalité de cet espace. Cette réflexion partagée avec la population dans le cadre de réunions publiques nous a déjà conduits à envisager la construction de nouveaux logements sociaux. La poursuite de ce travail durant l'année 2005 se concrétisera par la réalisation d'un plan d'aménagement permettant le phasage des travaux qui s'étaleront sur plusieurs années en adéquation avec notre budget et nos besoins.

Il ne vous aura pas échappé le débat sur la décentralisation, et l'inquiétude de l'ensemble des élus locaux face aux modalités de sa mise en place. Comme ailleurs en France, nous sommes à Revel très préoccupés par l'évolution de ce dossier. Face au désengagement de l'état et aux conséquences financières pour le budget communal. Si d'un côté l'état baisse ses impôts ce qui est bien sûr très plaisant, Il ne faudrait pas que les collectivités locales soient obligées d'augmenter les leurs pour maintenir les services à la population.

L'impôt local est sans doute plus injuste que l'impôt sur le revenu et il semblerait plus logique de maintenir l'impôt sur le revenu plutôt que sur la valeur locative de sa maison.

Nous sommes actuellement en phase de préparation du budget et la question sera posée pour notre collectivité d'augmenter ou non les impôts locaux.

Je voudrais pour finir, vous remercier toutes et tous pour l'engagement dans vos actions car que ce soit le personnel communal, les élus ou les acteurs de la vie associative, c'est bien grâce à l'énergie que vous mettez au service des autres qu'il fait encore aussi bon vivre à Revel.

Bonne année à toutes et à tous. »

Bernard Michon

L'Actualité des Commissions...

Noms et numérotation des chemins rues ou routes de Revel

RESULTATS ENQUETE : 150 réponses soit 28% des habitations

- OUI : 68
- NON : 81 (dont 4 avec conditions requises pour le OUI)
- Sans opinion : 1

Tous les hameaux se sont exprimés et la majorité des hameaux est favorable au projet.

Commentaires :

- 11 souhaitent un plan de Revel avec ses hameaux
- 3 souhaitent des plaques de rues et panneaux en bois
- 6 souhaitent participer au choix des noms et garder le nom initial du hameau dans le nom de la rue.

Arguments favorables au projet :

Pour le courrier, les livreurs, les entreprises, les dépanneurs et les pompiers.

Arguments défavorables au projet :

Perte du caractère rural : 24 réponses

Coût trop cher : 8 réponses

Service peu nécessaire : 6 réponses

Décision :

Le conseil municipal suit comme il l'avait annoncé le résultat de la consultation et ne réalisera pas ce projet. Toutefois, il mettra en place un nouveau panneau représentant le plan des hameaux de Revel.

Solange Billard,
Responsable de la commission sentiers

Chiens errants

Pour éviter que cette rubrique ne devienne celle des chiens écrasés et parce que les quelques animaux qui vagabondent sur la commune sont un véritable danger pour les automobilistes, comme pour les jeunes enfants de l'école ou de la cantine, la Mairie a décidé d'envoyer ces animaux aux services spécialisés de la SPA auxquels elle paye une cotisation.

Les propriétaires des chiens qui sont reconnus comme errants sur le domaine public ont été déjà prévenus plusieurs fois et devront dorénavant régler les frais qui leur seront réclamés par le chenil pour les récupérer.

En effet, à la demande de la Mairie, les Services Techniques ramasseront ces animaux livrés à eux même pour les confier à la Société S.A. Chenil Service du Versoud.

Aménagement espace Guimet

Pour faire suite à la première réunion publique de septembre 2004, et après la réflexion menée par « Les Presses de la Cité », cabinet d'architecte urbaniste, en charge de l'étude, une deuxième réunion publique a eu lieu le jeudi 27 janvier dernier. Vous étiez un peu moins nombreux (le froid en avait peut être dissuadé certains) avec 25 personnes hormis les élus.

Le travail de synthèse des différents besoins a permis d'aboutir à quatre scénarios dits contrastés respectant 95 % des éléments de programmes suivant deux thématiques différentes :

- Les voitures à l'intérieur de l'espace ou maintenues à l'extérieur.
- Le développement du bâti à l'est ou au sud.

Les Revelois présents ont pu échanger sur les avantages et les inconvénients de tel ou tel parti pris. La soirée s'est finie fort tard dans une belle convivialité.

Sur la base du travail qui a été exposé, il ne s'agit pas de choisir ou de voter pour une solution plutôt qu'une autre mais de faire une synthèse des éléments qui recueillent un certain consensus pour aboutir à une solution hybride et collective.

C'est pourquoi les quatre scénarios sont consultables en mairie aux heures d'ouverture. Un cahier vous permettra de noter vos remarques ou propositions.

Sylvaine Ladakis
Responsable Urbanisme

Revel zone hors A. G. C. S.

L'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.) est le cadre dans lequel s'élaborent les traités commerciaux internationaux qui ont force de lois pour les pays qui y ont adhéré. Les 145 pays membres de l'O.M.C. mènent des négociations pour engager la libéralisation de nouveaux secteurs des services.

Le but de l'AGCS (Accord Général sur le Commerce et les Services) est clairement énoncé: "Libéraliser par étapes successives tous les secteurs et tous les services". Pour la France, les négociations sont menées par l'union européenne sans aucune transparence.

Sont potentiellement concernés 160 secteurs mais les transports, la distribution du courrier, les services municipaux, la santé, l'éducation, les services de l'eau sont plus particulièrement visés. Ceci signifie une libéralisation totale de tous les marchés; toute subvention devient "illégal" tant au niveau national que local. Nous sommes dès aujourd'hui en droit de nous interroger sur ce que deviendraient les aides pour le ramassage scolaire, l'aide aux personnes âgées, la restauration scolaire, etc... si celles-ci étaient jugées anticoncurrentielles face aux secteurs privés ?

Devant l'acharnement du libéralisme de l'O.M.C. qui, à travers l' A.G.C.S., supprime toute « barrière anticoncurrentielle », les services sont appelés peu à peu à disparaître,

faute de moyens. Cela vaut pour les bureaux de postes, les maternités, les écoles, les transports... Tout n'est pas à vendre : la santé, l'éducation, la culture ne doivent pas servir à réaliser des profits.

Pour ces raisons, comme déjà beaucoup de communes, Revel a pris la décision de se déclarer "zone hors A.G.C.S.". Cette démarche, symbolique, a pour objet premier d'alerter l'opinion publique sur ces négociations qui demeurent méconnues des citoyens. Elle a également comme objectif de faire pression sur les parlements nationaux et européens. Si l'A.G.C.S., en cours de négociation à l'O.M.C. entre en vigueur, tous les états membres seront tenus de l'appliquer. Ceci, en dehors de toute consultation et en marge de tout débat démocratique, pourrait donc à terme modifier - et ce de façon irrévocable - notre quotidien.

Philippe VINCENT.

"Se taire est un acte politique, de même que protester. Quiconque prend conscience des désastres de la mondialisation n'est plus innocent il est contraint de s'engager"
Arundhati Roy, écrivaine indienne.

Station d'épuration

La station d'épuration a été mise en service en juillet 2002, elle est gérée en régie directe par la mairie et les services techniques en assurent la maintenance.

Pour cela le personnel a suivi une formation de deux semaines. Une fois par an le « SATESE » organisme dépendant du Conseil Général de l'Isère réalise des analyses pour évaluer le bon fonctionnement de la station et apporter des conseils à l'exploitant.

Le dernier bilan datant de décembre 2003 est très bon puisque le rendement moyen est de 98%. Le rapport du SATESE conclut : « **la station de Revel est très bien exploitée, le système présente un taux de dépollution maximum, la gestion est parfaitement maîtrisée c'est un modèle du genre** ». Une petite collectivité se donnant les moyens peut donc faire aussi bien sinon mieux que les grandes.

Elagage, déneigement

Les récentes chutes de neige ont cassés de nombreux arbres tombant sur la route voir sur les véhicules, où bien endommageant les lignes électriques et téléphoniques. Chaque riverain est responsable de l'élagage de ses arbres où haies sur sa propriété, ce travail doit être effectué avant l'hiver et sur une largeur suffisante, en effet le poids de la neige plie les arbres même éloignés de la chaussée. En cas de dégâts matériels ou d'accident la responsabilité du propriétaire sera engagée.

Afin de faciliter le passage des véhicules de déneigement travaillant la nuit, nous vous remercions de ne pas stationner sur ou au bord de la voirie.

Agriculture et gestion de l'espace

Le plan local de gestion de l'espace est une procédure qui permet de financer des actions d'entretien de l'espace sur Belledonne.

Les travaux d'amélioration foncière et de gestion de l'espace peuvent être financer à hauteur de 40 %.
Contact S. Renard 04 76 45 66 48.

La location de parcelles à un agriculteur ou leur intégration dans une Association Foncière Pastorale (AFP) vous donne droit à des subventions contact C. Chassigneux 04 76 20 67 67



POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT

13, rue des Champs Elysées • 38100 Grenoble
Tél. et Fax 04 76 21 61 82
Portable 06 08 34 94 04

sur vos marchés



Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil du 16/11/2004

Présents : BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; HOSTACHE Gérard ; LADAKIS Sylvaine ; LEROUX Laurence ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger ; VINCENT Philippe

Absents : GIRONA Cindy ; LOMBARD Jean Pierre

Secrétaire de séance : GAVILLON Dominique

La séance est ouverte à 8h45

Approbation des budgets supplémentaires

Budget communal : dépenses / recettes
Budget eau et assainissement : dépenses / recettes. Approuvés à l'unanimité

Transfert maîtrise d'ouvrage travaux d'électricité au se 38

Le conseil municipal décide à l'unanimité de transférer au Syndicat d'Electricité 38 la maîtrise d'ouvrage des travaux aux titres de l'électricité, conformément à l'article 2-III des statuts du syndicat en vigueur.

Dévolution des travaux du ruisseau du colon

Le conseil municipal décide à l'unanimité que la dévolution des travaux du ruisseau du Colon se fera sous forme de marché selon la procédure adaptée et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour lancer la consultation et signer les pièces des marchés ou conventions à venir.

Rémunération agents recenseurs

Le conseil municipal fixe à l'unanimité le détail de la rémunération des agents recenseurs pour le recensement début 2005. Feuille de logement : 045 €, bulletin individuel : 0.85 €, forfait formation : 20 €, indemnité kilométrique : 60 €

Modification du plan d'occupation des sols

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification du plan d'occupation des sols, le commissaire enquêteur ayant émis un avis favorable.

Délégations consenties au maire par le conseil municipal

En complément des délégations consenties par délibérations en date du 24/09/2002 et 15/01/2004, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à choisir les avocats pour défendre les intérêts de la commune dans des actions intentées par ou contre la commune et à lancer des procédures.

Motion sur la journée de solidarité

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer la journée de solidarité au personnel communal, mais accepte de payer la contribution patronale de solidarité autonomie au taux de 0,3 % appliquée sur la même assiette que les cotisations patronales d'assurance maladie (1abstention -.9 voix pour). Une motion expliquant la position du conseil municipal sera rédigée et envoyée au Premier Ministre.

Demande de subvention au conseil général pour fonctionnement cantine scolaire

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une subvention pour le fonctionnement de la cantine scolaire, notre commune accueillant les élèves de St Jean le Vieux suite au regroupement pédagogique.

Zone non A.G.C.S.

Le conseil municipal de Revel, inquiet de la nature et de l'ampleur des conséquences des négociations en cours concernant l'Accord Général du Commerce et des Services (A.G.C.S.), demande un moratoire de suspension des négociations sur l'A.G.C.S. et l'ouverture d'un débat national sur l'A.G.C.S. impliquant la pleine participation des collectivités locales, des organisations syndicales, sociales, culturelles, environnementales et des populations afin que soient pris en compte les besoins réels de la société. Le conseil municipal prend position en tant qu'assemblée élue, contre l'obligation qui lui serait faite par l'A.G.C.S. de privatiser des services publics qu'elle considère devoir rester dans le domaine public et déclare la ville de Revel « ZONE NON A.G.C.S. ».

Affaire Teralp

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à procéder à la rétrocession de la parcelle B 1640 lieudit les Jacquets à la Société

TERALP conformément à l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Lyon du 26/07/2002 et à mandater Maître Alain VINCENT, notaire, pour établir l'acte.

Avenants au marché de travaux de réseaux secteur la Bourgeat

Le conseil municipal confirme à l'unanimité la signature de Monsieur le Maire pour les deux avenants afférents aux lots 1 et 2 du marché de travaux déposé en Préfecture le 7 août 2003. Lot 1 (réseaux humides) 12640 euros TTC – Lot 2 (réseaux secs) 4532,36 euros TTC.

Réglementation semis plantations et replantations d'essences forestières

Le conseil municipal demande à l'unanimité la mise en place d'une réglementation des semis, plantations et replantations d'essences forestières et charge Monsieur le Maire de mettre en œuvre le dossier correspondant.

Admissions en non valeur

Le conseil municipal, sur proposition de la Trésorerie de Domène, admet à l'unanimité en non valeurs la somme de 34,30 € sur le budget communal, et 1641,23 € sur le budget eau et assainissement, sachant que ces sommes correspondent à des impayés.

Modification de statuts du syndicat intercommunal d'actions gérontologiques

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les modifications de statuts du Syndicat Intercommunal d'Actions Gérontologiques, sachant que ces modifications portent essentiellement sur l'appellation du Syndicat et sur le nombre de membres par commune ou adhérente.

Séance levée à 22 h 15

Conseil du 16/12/2004

Présents :

BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; LEROUX Laurence ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger ; VINCENT Philippe

Absents :

LOMBARD Jean Pierre ; HOSTACHE Gérard

Procurations :

*Cindy GIRONA à Laurence LEROUX
Sylvaine LADAKIS à Bernard MICHON*

Secrétaire de séance : Laurence LEROUX

Compétences optionnelles de maîtrise d'ouvrage relatives à la distribution publique

d'électricité et de gaz transférée au SE 38 - convention de mise à disposition des biens.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de rendre effectif le transfert des compétences à caractère optionnel à compter du 16/11/2004, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SE38 et approuve les écritures comptes relatives aux immobilisations transférées.

Création de l'A.O.T.U. du Grésivaudan -

Phase de définition du périmètre de transport

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'intégrer l'A.O.T.U. du Grésivaudan

Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avant projet et le plan de financement prévisionnels des travaux de renforcement basse tension du poste électrique du Tor et s'engage à verser les frais de maîtrise d'ouvrage du SE38 d'un montant de 1040 €

Délibération budgétaire modificative n° 4 - budget communal

Le conseil municipal décide à l'unanimité la DBM suivante :
compte dépenses 65717 : + 1040 €
compte recettes 778 : + 1040 €

Délibération budgétaire modificative n° 1 - budget eau et assainissement

Le conseil municipal décide à l'unanimité la DBM suivante :
compte dépenses 6811 : + 458 €
compte recettes 70111 : + 458 €

Soutien au projet de Service de Soins à Domicile par l'ADMR

Le conseil municipal soutient à l'unanimité la mise en place en toute urgence d'un service S.S.A.D. par l'ADMR locale afin d'apporter des soins de « nursing-toilettes » aux patients et s'étonne du refus de l'agrément CROSS demandé par l'A.D.M.R.

Recensement de la population

Le conseil municipal charge à l'unanimité Monsieur le Maire de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement prévu par l'INSEE en 2005.

Droit de préemption urbain

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire le droit de préemption urbain sur les zones urbaines et les zones d'urbanisation futures de la commune.

La séance est levée à 19 h 15.

Service Animation Jeunes

Rétro-Viseur sur les activités des vacances de la Toussaint

Centre de Loisirs Scoubidou (6-10 ans)

Lors des dernières vacances de la Toussaint, le centre de loisirs a ouvert ses portes du 25 au 29 octobre. En tout, 25 enfants ont participé aux animations, ils étaient encadrés par des animatrices et un animateur BAFA qui leur ont proposé diverses animations en plus des activités atelier bois et tennis du matin et de la sortie patinoire.

Animations Jeunes (11-17 ans)

Sorties

Sortie à la patinoire : 11 jeunes de 11 à 14 ans sont allés glisser sur la patinoire Pôle Sud de Grenoble.

Sortie au Bowling : ils étaient un peu plus ce jour là : 20 jeunes de 11 à 17 ans ont tenté de dégommer toutes les quilles, et il faut avouer que les strikes n'étaient pas si rares...

Sortie au Mégazone Laser : 12 jeunes de 13 à 17 ans ont participé à cette sortie

Stage

Stage Tennis : 5 jeunes de 11 à 14 ans ont inauguré ce genre de stage, encadré par Hervé Anfronof. La météo n'a pas toujours été clémente pendant ces vacances, mais ils ont par chance réussi à jouer entre les averses...

Soirée crêpes et film

La soirée est passée vite !...

Un peu plus d'une vingtaine de jeunes se sont régalez de crêpes, tous les ingrédients y sont passés ! Musique, discussions, jeux entre 2 crêpes et puis ambiance ciné avec visionnage de Terminator 2.

Sorties Ski / Surf à Chamrousse

Les sorties de ski du mercredi après-midi, organisées en partenariat avec le ROC, et

celles du samedi après-midi ont repris en Janvier, avec 28 inscrits de 6 à 10 ans le mercredi, 9 inscrits de 11 à 13 ans et 33 inscrits de 14 à 18 ans le samedi.

Le mercredi, les enfants sont encadrés en petits groupes par des bénévoles sur le trajet et sur les pistes, c'est également le cas pour le groupe de 11 à 13 ans du samedi. Grand merci à eux, sans qui cette activité ski ne pourrait vivre.

Le samedi, les jeunes de plus de 14 ans skient ou surfent en autonomie sur les pistes, sous leur propre responsabilité. quatre animateurs assurent l'encadrement du trajet et sont disponibles sur les pistes en cas de problèmes.

10 sorties sont prévues le mercredi comme le samedi, le maintien des sorties dépendra des conditions d'enneigement et de météo, croisons les doigts...

Et Bientôt ...

Animations Jeunes (11-17 ans)

Vacances de février

Renseignements et inscriptions jusqu'au 9 février.

Lors de la 1^{ère} semaine des vacances, la Grange Freydane ouvrira ses portes de 14h à 17h30 le lundi 14, mercredi 16 et vendredi 18 février pour les jeunes de 11 à 17 ans (activités libres, jeux...)

Un RDV est donné aux jeunes de 14 à 17 ans le mercredi 16 février à la Grange Freydane pour commencer la préparation de leur camp d'été.

Deux sorties sont également prévues : cinéma le mardi 15 février pour les jeunes de 12 à 17 ans (3,5 €) et piscine pour les jeunes de 11 à 14 ans (2 €).

Un séjour intercommunal de sports d'hiver en Haute Savoie, à côté de la station de ski Les Habères-Hirmentaz et à ¾ d'heure en bus de la station Les Gets-Morzine est organisé lors de la 2^{ème} semaine des vacances, du 20 au 26 février pour les jeunes de 11 à 17 ans. 6 structures y participent : Mairies de Bernin, St Ismier, Revel, Villard-Bonnot et St Vincent de Mercuze, ainsi que la MJC de Crolles. Ce séjour réunira une dizaine de jeunes de chaque structure qui seront encadrés par 10 animateurs. Le groupe sera hébergé au Centre Les Cabrioles.

Tarif pour la semaine : 210 euros pour les revelois (prix extérieur : 370 euros)

Au mois de mars :

Eric et Ramzy au Summum de Grenoble avec leur spectacle « Eric ké Ramzy », ça vous intéresse ? Cette sortie est prévue pour les collégiens le samedi 19 mars, inscrivez vous vite. (tarif : 28 €, 8 places disponibles, si vous êtes plus nombreux, ça peut peut-être s'arranger si vous m'appellez rapidement)

éric ké ramzy
NOUVEAU SPECTACLE



Centre de Loisirs Scoubidou (6-11 ans)

Vacances de Pâques

Le centre de loisirs pour les 6-11 ans a prévu d'ouvrir ses portes du 18 au 29 avril.

Coupe de pouce sympa pour projet sympa

Comme l'an dernier la commune donnera un petit coup de pouce financier à des projets de vacances autonomes pour les jeunes du village. Vous devez être âgés entre 16 et 20 ans et déposer un projet sérieux auprès de la commission Animation. Au préalable le dossier doit être vu par Line BARRANGER (animatrice) lors d'une rencontre. A l'issue de ces projets subventionnés par la commune, vous devez faire un bilan financier et ludique (photos, compte rendu) auprès de la commission et des autres jeunes du village.

CCAS /Animation de Revel

Renseignements et inscriptions auprès de Line au Service Animation, au 04.76.89.86.00, lbarrangeranimation@free.fr <http://membres.lycos.fr/sajrevel>



**VOUS SOUHAITEZ VENDRE UN BIEN
UNE VILLA, UN APPARTEMENT,
UN TERRAIN.**

CONTACTEZ-NOUS !

AGENCE COTE (PIANTINO.M)

Tel. 04 76 89 95 12 – Fax. 04 76 89 91 75

Agence-cote@wanadoo.fr / www.agencecote.fr

Vie Associative

ROC

Chronique

Depuis un mois déjà la ronde des balais, des pelles, pioches, scies et autres sécateurs allait bon train. Le cross country, dévié par une coupe de bois avait finalement trouvé sa place et les zones de trial voyaient le jour tout autour de la clairière. Les compétitions des semaines précédentes avaient vus des trombes d'eau, des coureurs couverts de boue et des spectateurs pressés sous leur parapluie. L'excitation et l'inquiétude sur le temps grandissaient donc à mesure que la date approchait.

Dés le vendredi la météo nous rassurait et toute l'équipe redoublait d'ardeur pour poser la centaine de piquets et les 4 kilomètres de rubalise délimitant les zones.

Le samedi, la clairière devenait une véritable ruche et le soir une bande de jeunes déroulait les duvets autour du feu pour garder le site pendant la nuit.

Le dimanche dès 7 heures, le givre crissait sous les pieds des organisateurs qui peaufinaient le site avant l'arrivée des premiers concurrents mais le soleil était au rendez-vous.

Toute la matinée, les VVTistes s'affrontaient sur des parcours de cross country bien sélectifs sous les encouragements des supporteurs.

A l'heure du déjeuner, des îlots de coureurs et leur famille se formaient sur la clairière façon garden party en dégustant les merguez et les crêpes « Normandes » (spécialité de Geneviève).

L'après midi entre la mare aux crocodiles et le pont à bascule, il y en avait pour tous les goûts.

Remise des prix, applaudissements puis les concurrents et leur famille quittaient peu à peu le site.

Débalisage, démontage du chapiteau, le tout était bien vite plié mais personne n'avait hâte de gagner un repos bien mérité. Une petite envie de faire durer le plaisir, de continuer le partage.

Un petit parfum du devoir accompli, les batteries rechargées pour la semaine ou plus

Un bel aperçu de vie associative ou du moins de son bon côté. Rendez-vous l'année prochaine

Dominique Maillet

AG du ROC du 5 novembre et trophées des champions

On ne change pas une équipe qui gagne ou presque pas. Le bureau a donc repris du service pour un an sous la



présidence de Jacques Blanchet.

En fin de réunion, les sportifs revelois les plus titrés se voyaient remettre des trophées pour les encourager dans leurs efforts.

Isabelle Poulin leur avait fabriqué de magnifiques trophées en bois illustrant le sport pratiqué par chacun (Karaté, gymnastique, patin à glace, VTT, judo, tir à l'arc) : Une performance qui valait celle de nos sportifs.

VTT

L'activité VTT reprendra dès le samedi 9 avril avec des groupes pour tous les ages et pour tous les niveaux.

Il reste encore quelques places.

Contacteur Claude Pierre

Le perlet

Cette année, au cours de notre assemblée générale qui s'est déroulée le 12 janvier dernier, nous avons fêté les 20 ans du Club. Tous les adhérents étaient présents (35) madame Whermüller nous a présenté une rétrospective de nos activités passées. Ensuite la parole a été donnée à M. Jacquet, trésorier pour le bilan financier et à M. Tatin président pour es activités à venir dans l'année. A midi un repas de fête a été dégusté suivi d'un gâteau d'anniversaire surmonté de 20 bougies.

D'autre part, tous les ans, notre effectif diminue et il serait bon de se renouveler. Dans ce but, nous en avons parlé avec Monsieur le Maire et Madame Billard et nous proposons à tous les Revelois et Reveloises à la retraite de nous réunir afin d'en discuter, à la mairie le 24 février 2005 à 18h.

Le Club le Perlet

ACCA REVEL

Les membres du bureau de L'ACCA de REVEL vous souhaitent une bonne et heureuse année 2005.

Bilan de chasse pour la saison 2003/2004 :

Nombre de gibiers prélevés.

- SANGLIERS : 7 Population en diminution
- CHAMOIS : 7 en augmentation
- CHEVREUILS : 14 Population en augmentation
- COQS DE BRUYERE : 4 en augmentation
- LIEVRES VARIABLES : 2 en augmentation
- GELINOTTE : 1 en augmentation
- PERDRIX BLANCHES : 8 en augmentation

D'autre part, nous vous informons que l'assemblée générale se tiendra le :

VENDREDI 3 JUIN 2005 A 19 HEURES

Le bureau



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

**Gaz : PGN-PGP/Fioul
Installation solaire
Agrée Qualisol**

**Charrière Neuve 38420 Revel
Tel 04 76 89 86 27
zpcv.zanone@wanadoo.fr
Siret 43126590900017-APE453E**



**ZANONE
Pascal**

Comité des fêtes

Le goûter du père Noël

C'est dans le brouillard et le froid que le nouveau comité des fêtes a perpétué la traditionnelle arrivée du père Noël .

C'est donc avec une place bondée que le père Noël fit son apparition, distribuant des bombons et collectant les commandes de jouets pour le plus grand plaisir des enfants. Puis tout le monde est descendu à la salle de l'Oursière pour des séances de photos avec le Père Noël et pour apprécier le spectacle de la compagnie BEL AMI. Après toutes ces émotions, ce fut le goûter dont les pains au lait ont été fournis gracieusement par les brioches PASQUIER que nous remercions .

Le bureau du C D F

Election du nouveau bureau du cdf

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée le 19 novembre 2004 devant une salle bien remplie qui a vu un large renouvellement du bureau et du conseil d'administration. La nouvelle équipe est composée de personnes sensibles à la vie associative du village, prêtes à relever de nouveaux défis et à pérenniser les activités existantes, avec toujours la bonne humeur du CDF.

Le nouveau bureau est composé de :

- Président : SEON Patrick
- Vice-présidents :
BUISSON Benjamin
DEBUISSON Philippe

- Trésorier : PEYSSON Carine
- Secrétaire : GINIER Ludovic
DENOS Nathalie

En espérant que nous vous ferons passer d'agréables moments, je remercie la nouvelle équipe y compris les membres du conseil d'administration qui ont rejoint le comité des fêtes.

Et maintenant

Pour la suite des activités, nous n'avons pas fait de programme mais de nouvelles idées sont là. Il y aura toujours le bal et le feu d'artifice courant juillet. Pour les autres manifestations nous vous invitons à surveiller les panneaux d'affichage.

Bibliothèque

Quel bonheur de faire un petit tour à la bibliothèque le samedi à l'heure du marché !

Pour cela il faut néanmoins renouveler sa cotisation qui est de 9 € par famille, pour l'année civile.

Les adhésions pour devrait être faite courant janvier (prolongation en février). Les adhésions en cours d'année ne concernent que les nouveaux arrivants.



Bonne année... bonne santé !

Vœux à lire dans une image au ciel brumeux.

Mais que de Vœux pieux ! s'adressent -t-il à "X" ?

Non mon vieux, mes vœux s'adressent à vous les pieux et les gueux !

Tous mes vœux vont aux superstitieux,
à ces croyants des cieux peuplés d'anges belliqueux
et à ceux malheureux, malchanceux, pouilleux accablés sous les bombes,
sous les pluies diluviennes, les vagues; les cataclysmes... les raz de marée,
aux pauvres errants affamés, aux enfants délaissés...

L'année se présente embarrassée de ses vœux glorieux ou maléfiques !

A ceux qui ont dressé des pieux entre nos yeux, des murs entre nous,
ont déformé nos pensées, décapité nos idées, violé et pillé,
hérissé des puits fumeux dans les déserts furieux,
A ceux qui ont mis à sac les oasis,
qui ont ensanglanté le "Tigre et l'Euphrate" !
A ceux qui se sont soumis aux soldats venimeux, aux dogmes camaïeux.
A ceux qui en religieux, ont baptisé la guerre des dieux "sainte",
Je souhaite la défaite de leurs vœux prophétiques.

J'alerte de tous mes vœux les vaniteux des clans hideux où naît l'odieux
pour que cesse le ténébreux calcul du naufrage minutieux.
J'alerte de tous mes vœux l'abandon de toute guerre.
Que les Présidents monstrueux, chaussés des bottes de 7 lieux,
envahissant les océans et les cimes, les dunes et les plaines,
deviennent ces dromadaires aux genoux cagneux,
deviennent cette caravane traversant le temps,
deviennent ces nomades qui avec lenteur et sagesse parcourent les continents.

A ces vieux corbeaux, qu'aucun gueux ne peut attendrir,
souhaitez-vous de meilleurs vœux que celui de cette métamorphose ?
J'alerte tous ceux qui croient en eux, et sont capables de refuser l'odieux.
Tous nos vœux à ceux qui croient à la force de dire non,
à ceux qui sont prêts à refuser les améri-gains,
à refuser les tribus clandestines agitées d'obsessions libérales
dévastant les terres natales.
Tous nos vœux à ceux qui sont prêts à refuser les opiums de la consommation,
à ceux qui ont posé la main sur le silencieux...
aux courageux aussi !

A ceux qui ont des regrets rugueux d'amertumes aux yeux pluvieux
après tant d'années mal passées,
je leur souhaite un arc en ciel lumineux.

Une paix.

Et mille vœux pour assassiner la guerre
et qu'enfin vivent heureux nos enfants, nos parents, nos amis
et ceux de nos ennemis qui poursuivent cette chimère.



Adb



Spécial Internet

Un dossier « Spécial Internet » pour fêter l'arrivée de l'ADSL à Revel mais aussi pour échanger autour de l'influence de l'Internet sur la vie de famille, une occasion de confronter ses idées : du « Revel Dialogue ».

L'ADSL est arrivé à Revel... presque partout.

L'ADSL est finalement officiellement arrivé à Revel dans les premiers jours de Janvier.

La plupart des hameaux ont une excellente connexion : presque partout, la vitesse maximum est atteinte (2048 Kbps) sauf deux hameaux qui ont des vitesses de 512 Kbps.

Qui ne l'a pas et que faire ?

Même dans les hameaux « bien connectés », il existe des abonnés qui ne peuvent pas se connecter du tout, pour cause, selon France Télécom, « d'équipement incompatible ». Quel équipement, nous ne le savons pas, et les conseillers FT au 1013 et au 1014 ne le savent pas non plus.

Pour savoir si votre ligne est éligible, il faut aller sur www.francetelecom.com/38, rubrique « Tout sur l'ADSL » et en bas de page suivre le lien « L'ADSL chez vous, vérifiez l'éligibilité de votre ligne ».

Notez que les lignes Numéris sont indiquées comme incompatibles également, mais elles peuvent être transformées vers l'ADSL sans problème.

En dernière minute, nous apprenons que au moins une des personnes concernées a résolu le problème en résiliant son abonnement France Télécom et en en prenant un autre immédiatement ! Evidemment, le numéro de téléphone change dans le transfert.

Nous avons les noms de certaines personnes, mais que ceux qui ne sont pas « éligibles » se fassent connaître : soit au 06 88 62 55 71, soit sur adsl@revel-belledonne.com.

La Mairie, qui a déjà indiqué qu'elle était prête à intervenir auprès de France Télécom, recevra cette liste et pourra donc faire pression .



Sommes-nous en zone dégroupée ?

Non, et nous ne le serons pas dans un avenir prévisible. Cela a comme conséquence que le débit est limité, sauf si on prend l'option «adsl max» chez, devinez qui... Wanadoo.

Pouvons nous avoir la télé par ADSL?

Non, comme nous ne sommes pas dégroupés, le débit est insuffisant.

Pouvons nous avoir le téléphone illimité gratuit ?

Oui, par exemple chez Free, si vous prenez la FreeBox, vous avez gratuitement un numéro de téléphone supplémentaire commençant par 08, qui vous permet d'appeler gratuitement et d'être appelé de partout. Vérifier les clauses du contrat pour voir ce qui est gratuit. France nldr : *France Telecom propose un abonnement similaire avec la LiveBox.*

Doit on obligatoirement prendre France Télécom/Wanadoo ?

Absolument pas. Certains ont mal interprété les résultats de sites Internet qui concernent le dégroupage, comme www.degrouptest.com.

Par contre, certains opérateurs, comme Tiscali, ne proposent d'ADSL qu'en zone dégroupée : nous ne pouvons donc pas les prendre. Le problème se pose quand vous êtes déjà, en bas débit, chez un tel opérateur, avec un engagement sur plusieurs mois : vous ne pouvez pas résilier votre contrat et vous êtes donc coincés en bas débit jusqu'à la fin de votre contrat.

Une solution possible est de modifier votre abonnement vers un abonnement moins étendu (par exemple passer de 100 heures vers 2 heures) ce qui baisse le prix que vous devrez payer jusqu'à la fin, et de prendre en plus un abonnement ADSL chez un autre fournisseur d'accès.

Il était question de commande groupée, qu'en est-il ?

A priori plusieurs personnes ont déjà pris un abonnement ADSL, et il était à priori difficile d'avoir des réductions, donc cette idée est abandonnée.

Quels fournisseurs conseillez-vous ?

A priori aussi bien Wanadoo que Free fonctionnent bien. Il y a au moins une personne qui est contente de sa LiveBox (Wanadoo) : personnellement je viens de prendre une FreeBox (Free) pour tester et ça fonctionne très bien également (et j'ai le téléphone gratuit).

Je n'ai pas d'info sur les autres fournisseurs pour l'instant, ce qui ne veut pas dire qu'ils marchent moins bien que les autres.

A chacun de voir les termes du contrat qui lui conviennent le mieux.

Et la sécurité ?

Bonne question ! Les machines connectées par ADSL sont beaucoup plus attirantes pour les pirates que celles connectées par modem, parce qu'elles disposent de beaucoup plus de bande passante.

Ils peuvent donc s'en servir comme machines relais pour des attaques diverses, envoyer du spam, faire des relais de téléchargement, etc...

Ne croyez surtout pas que "vous avez le temps" : il ne s'écoule généralement que quelques minutes ou dizaines de minutes entre la première connexion et la première attaque. Je connais personnellement au moins une personne dont la machine a été piratée dans les 20 premières minutes, et ce n'est pas un cas rare.

Vous devez impérativement avoir un anti-virus à jour, installer un firewall (par exemple ZoneAlarm ou autres). Et si votre système d'exploitation est ancien, il faut le mettre à jour avec les derniers correctifs. Ceux qui sont sous Linux ou Mac n'ont pas le problème, par contre toutes les versions de Windows sont très vulnérables.

Il existe des sites sur Internet permettant de tester gratuitement vos défenses.

N'hésitez pas à me contacter sur adsl@revel-belledonne.com ou par téléphone au 06 88 62 55 71 pour plus d'info.

Bon surf !

Jean Marc Coursimault

ADSL, le bout du tunnel !

Maintenant que l'ADSL est bien monté jusqu'à REVEL...

Nous allons tous pouvoir surfer, e-mailer, chatter ou simplement parler jusqu'à plus de mots.

Plus d'appels impossibles à ces copains sans arrêts connectés sur le net.

Plus d'engeulade sur le montant de la note de téléphone.

Toute la musique, à porté de souris. Le règne de la communication à tout va.

Pourtant !

Le mail envoyé à l'objet de ses pensées ne finira jamais dans une boîte en fer blanc, ouverte à l'occasion et faisant rejaillir une émotion que l'on croyait perdue.

Ces heures à causer entre copains ou à surfer sur le net seront peut être pris sur un temps de parole en famille.

Ces petits bouts de phrase chattées à la va vite ne porteront pas l'émotion que je voudrais exprimer.

Internet, un monde d'infinies richesses et d'infinis périls, le juste reflet de notre monde.

Dominique Maillet

Internet, quand tu nous tiens...

Je voudrais m'adresser aux familles ayant Internet, et plus particulièrement aux adultes.

Vous, adultes, qui malmenez cet univers où l'enfant perçoit Internet sous son angle...pédagogique.

Certes votre progéniture vous crame le forfait mais, pour quelle raison ?

Non pas que je m'immisce dans votre vie privée, mais ne serait-ce pas un problème magistralement familial qui fasse que l'adolescent claque d'un fabuleux revers une porte qui le coupe du monde extérieur et par la même occasion, de cette vie de famille « pleine d'action » pour le replonger dans l'univers chaud et envoûtant de monsieur Internet !

Allons, vous ne croyez-vous pas que votre descendance supporte assez de flicage au collège ou au lycée ? Les profs (comme ceux

de philo), qui vous baratinent avec la pensée absolue de tout être relatif ; les copines (ou les copains) qui vous lâchent pour un oui ou un non ; et plein d'autres choses qui font que certains ados en arrivent même jusqu'à la dépression. Tout cela ajouté à votre bonne gueulade, parce qu'il rentre à la bourre à cause d'une discussion un peu longue avec votre prochaine belle-fille (ou beau-fils) ou bien une simple galegeade entre camarade. Tout ça donne le résultat attendu : la belle grosse goutte d'eau qui provoque le raz-de-marée dans un vase légendaire.

Alors que, Internet en personne nous invite dans son univers chaleureux, convivial et même, pour certain, intime ! C'est un endroit où l'on peut surfer, télécharger, chatter, etc... Bref, se connecter au monde entier !

Et vous voulez priver vos enfants de cela !?! Sachez quand même que le Net est la seconde richesse d'information après *l'encyclopedia Universalis*.

Bon, étant moi-même dans le cas de ces ados, je vous donne mon point de vue. Peut-être que vous, adultes, regardez cela sous un autre angle. Peu importe qu'il soit péjoratif ou mélioratif. C'est la liberté d'expression et je n'ai rien contre.

Voilà, mon coup de gueule est passé. Si vous l'avez lu, merci. Si vous l'avez survolé, vous avez quand même porté votre attention

dessus et cela me suffit pour vous remercier d'accorder une certaine importance à ce sujet.

Koup de Gueule

Oui...MAIS

J'ai cru lire entre les lignes qu'une porte (voire un « portail ») était non seulement claquée...mais encore ouvert à la réponse !

J'en franchis donc le seuil en proposant une réponse type « 3eme partie de dissertation de philo en Ts... » ni péjorative, ni méliorative...plutôt du genre « oui...mais » :

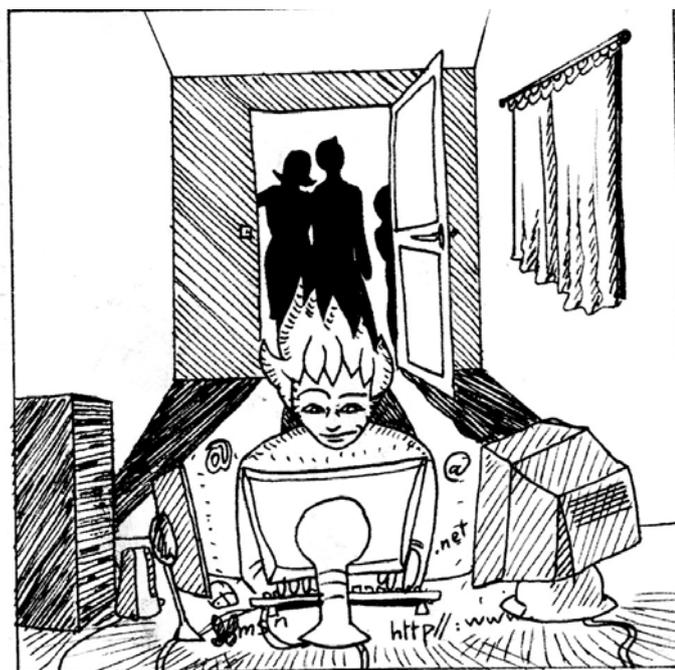
Oui, Internet te permet de te connecter au monde entier...MAIS la vie est aussi là...juste à côté de toi !

Oui, Internet peut t'offrir une forme de convivialité MAIS il peut y manquer un regard, un geste, une intonation.

Oui, Internet peut te permettre de faire une pause face à l'hyper stimulation parentale MAIS qu'en est-il de l'hyper information et de l'hyper communication qu'il te demande de gérer ?

Oui, je trouve souvent Internet bien envahissant... MAIS le fait qu'il ait indirectement pu provoquer cet « instant de parole » aurait tendance à me rassurer...

La Maman du K de G



La Vie Revéloise, L'Avis Revélois...

Conte ou Légende ?

Prenez votre temps, installez vous confortablement dans votre fauteuil, de préférence auprès d'un bon feu, invitez vos proches à vous rejoindre et racontez leur la fabuleuse histoire de REVEL.

REVEL ! Connaissez vous l'origine du nom de notre beau village ?

Si vous pensiez la connaître ! Oubliez tout ce que l'on a pu vous dire, tout ce que vous avez pu lire jusqu'alors. Voici la véritable origine du nom, issue d'une histoire extraordinaire !!!

Tout a commencé il y a fort longtemps. Plus exactement en l'an 56 avant Jésus Christ, quand le célèbre Calius Julius Caesar, Jules César, décida d'envahir les Gaules ! L'Isère faisait alors partie de la Gaule Narbonnaise.

César, pour surprendre ses adversaires, ordonna que les premières cohortes de légionnaires passent par l'itinéraire le plus court depuis la Gaule Cisalpine, la montagne.

Il confia cette délicate mission au général qu'il estimait le plus doué pour cette première expédition à travers les Alpes, le Général Solunius Problèmus Cornélius .

Les premières cohortes parvinrent au sommet du premier col par un froid glacial auquel les Romains n'étaient pas préparés ; tout était gelé, jusqu'au nez et lèvres de certains légionnaires. Le col du premier arrêt fût appelé officiellement « col du Montgelé », bien que quelques centurions parlaient du montgenez ou encore du montgelèvre en souvenir de sévères gelures ayant laissé quelques traces ; ce fameux col s'appelle aujourd'hui « Col de Montgenèvre ».

Quand les cohortes parvinrent au sommet du deuxième col, les centurions mirent à profit leur première expérience et se protégèrent plus efficacement du froid. Ils appelèrent cet endroit « le col de l'autre arrêt », aujourd'hui « Col du Lautaret ».

Le Général Cornélius rapprochait maintenant son armée des terres habitées de la Gaule Narbonnaise, là où les véritables problèmes l'attendaient, ce qu'il aimait par-dessus tout.

Les légionnaires arrivèrent bientôt aux confins de la vallée. Le torrent qu'ils longeaient depuis le col s'en trouvait rejoint par un autre et les deux réunis

s'aventuraient maintenant dans une plaine marécageuse au milieu de laquelle serpentait un fleuve dont les eaux sombres contrastaient singulièrement avec celles limpides des torrents.

Ils découvrirent le premier village Gaulois, sur le flanc droit. Adossé à la montagne et situé à la sortie de gorges qui semblaient praticables.

Le Général Cornélius, grand stratège, ne sous-estimait jamais son adversaire ; il attaquerait de face, alors qu'une cohorte entière interviendrait par l'arrière et par surprise, en empruntant les gorges. Il observa les environs et décida que les soldats contourneraient la petite montagne voisine. Les hommes passeraient par un tout petit col situé au fond d'une courte vallée. Tout petit se disait à l'époque « pinut ». Il confia le commandement de ce détachement au lieutenant Uriajus. Ce lieutenant, fort de 600 hommes, gravit le tout petit col en une seule journée. Les légionnaires eurent vite fait de trouver un nom au tout petit col qui devint « le pinut d'uriajus », aujourd'hui « pinet d'Uriage ».

L'arrivée au sommet fut facile, mais les choses se compliquèrent très sérieusement par la suite ; en effet, des gaulois des montagnes, qui jusque-là s'étaient montrés très discrets, suivaient de près les mouvements de ces hordes de soldats qu'ils savaient déjà être des envahisseurs, ils les attendaient de pieds fermes bien décidés à ralentir leur progression, pour ne pas dire à la stopper.

Uriajus mit plusieurs jours, depuis le sommet du col, pour faire avancer sa cohorte de quelques centaines de mètres. La position enfin acquise, il lui sembla qu'il venait de remporter une bataille et s'écria « Marquons cet endroit d'une croix ! », d'où l'appellation de ce lieu si chèrement acquis « Croix de Pinut », aujourd'hui « Croix de Pinet ».

Les Gaulois se regroupèrent autour de leur village pour organiser une résistance plus que farouche. Loin d'être indisciplinés, comme souvent on l'a laissé entendre, ils faisaient preuve d'une grande organisation, et leur hardiesse n'avait d'égal que leur courage. Les Romains découvraient les guerriers gaulois sous un aspect qu'ils n'avaient même pas imaginé.

Uriajus, après quelques jours d'affrontement, fit informer César des difficultés sérieuses qu'il rencontrait avec l'avancement de sa troupe, qui, justement ne progressait plus.

César s'étonna qu'une de ses cohortes puisse être retardée par quelques guerriers gaulois, fussent-ils coriaces, et promis les galères à Uriajus et ses hommes si ceux-ci ne parvenaient pas rapidement à régler se fâcheux contretemps.

Uriajus et ses légionnaires piétinaient, ses nuits étaient faites de cauchemars peuplés de rames et de galères aux cadences infernales ; ces Gaulois furieusement rebelles ne cédaient pas une once de terrain.

Ce village inconnu fut alors appelé par les Romains...REBEL !

Il porte aujourd'hui le joli nom de REVEL !

A bientôt pour la suite de cette aventure extraordinaire !!!

Historius Legitimix

14 Janv 2005 : un jour solidaire

Vous avez sans doute vu apparaître quelques panneaux colorés vous annonçant la tenue d'un concert gratuit au profit d'associations d'aide à la reconstruction des pays et de leur population touchée par le Tsunami.

Touchés, nous avons été! Rapidement nous avons agité! Et tous autant bénévoles que généreux nous avons récolté en une soirée près de 1300 euros.

C'est quelques bateaux que l'association Pondi-Pêcheurs va pouvoir mettre à flot <http://www.pondy-pecheurs.org> pour redonner aux habitants du littoral indien une dignité par le travail et de la nourriture en provenance de cette mer si destructrice.



C'est beaucoup plus d'enfants qui vont recevoir l'aide de Kasih Bunda. Mais c'est aussi un geste des enfants de Revel qui par l'euro tiré de la tirelire ont contribué à maintenir l'espoir de l'autre côté de l'océan indien : <http://kasih.bunda.free.fr/accueil.htm> à travers le programme de parrainage renforcé depuis le Tsunami.



Enfin c'est à travers les opérations "Retour à L'école" que L'UNICEF aidera chaque enfant, collégien, lycéen à reprendre le chemin de la vie : <http://www.unicef.fr/>



Bruno Guibert

Et si !

Et si l'ultime accomplissement de soi était de ne rien faire ; de ne rien avoir besoin de faire.

Et si l'on pouvait se contenter d'Être, quand tout nous pousse à faire.

Que **fait-on** ce week end ?

Que **fait-il** dans la vie ?

Le bilan d'un jour doit-il nécessairement se mesurer en m2 de peinture, en kilomètres à vélo, ou en nombre de copains rencontrés.

Pourquoi nous faut-il déplacer des montagnes pour nous sentir en vie ?

On peut vivre des moments de grâce, on peut communier avec le monde avec juste ces petits rien : le rire d'un enfant, le vol d'un oiseau ou la couleur d'un feuillage.

Se poser un temps sur le bord du tourbillon de la vie, sans le miroir rassurant du regard des autres, seul, en paix avec soit-même.

Gaston Maul

Stop !

Je me présente, je suis une lycéenne de 16 ans qui, comme beaucoup de jeunes, fait presque quotidiennement du stop pour me déplacer.

Combien de temps ai-je passé au bord de la route à tendre le pouce en vain ?



L'hiver est là et le froid se fait sentir. Malheureusement, trop d'automobilistes regardent ailleurs lorsqu'ils nous croisent.

J'aimerais leur lancer ce message

SVP, ARRETEZ-VOUS !!!!

Merci d'avance.

Ma chambre mode d'emploi, suite et ...

Suite à la parution du dernier RD, nous avons reçu une lettre de Revelois concernant l'article d'une ado intitulé « ma chambre mode d'emploi ». Cette lettre par ailleurs fort courtoise, implique, la rédaction, l'auteur, ses parents et le corps enseignant. Dans le but de favoriser le dialogue sur le sujet pas totalement anodin de l'adolescence, Il nous est apparu intéressant de donner la parole à chacun.

Les auteurs de la lettre

Monsieur,

Nous avons reçu le journal REVEL DIALOGUE du mois d'octobre n° 66 et l'avons lu comme chaque fois.

Nous avons été très surpris d'un article signé cm page 28 et 29 intitulé « le coin des ados ». Voir copie jointe.

Etait-il nécessaire de le publier ?

Cette gamine de 14 ans traite ses parents de : carrément lourds, les vieux, fais chier, vieux cons.

Nous ne comprenons pas pourquoi le comité de rédaction a laissé publier cet article.

Ses parents à qui était destiné ce message ont ils jugé utile d'en faire profiter toute la communauté ! ou considèrent-ils que leur fille est un petit génie ?

Doit elle être un exemple pour les jeunes de son âge ?

Nous comprenons que le corps enseignant soit démuni devant cette jeunesse qui ne choque même plus les parents.

Au risque de vous paraître trop plein de principes (mais il en faut !), recevez, monsieur, nos salutations.

La rédaction

Pourquoi le Revel Dialogue a-t-il publié cet article ?

Nous avons comme règle de publier dans le Revel Dialogue les articles envoyés par les Revelois, qui ne comportent pas d'attaques personnelles et difamatoires.

Si le Revel Dialogue veut mériter son nom, il doit laisser place aux idées même si elles ne sont pas partagées par tous.

Le père

Cet article a suscité de nombreuses réactions, le plus souvent enjouées ou amusées. Deux personnes au moins ont néanmoins été choquées. D'autres m'ont dit qu'elles n'accepteraient pas de se faire traiter de la sorte et que jamais leurs enfants n'ont pensé ça d'eux !

Que répondre ?

Tout d'abord, je ne peux être choqué ni blessé que ma fille de 14 ans puisse me qualifier de vieux. Avec 30 ans de plus qu'elle et ma position de père, je suis bien le Vieux comme pouvaient l'être mes parents quand j'avais son âge. Cette expression est passée dans la littérature.

Ensuite, ma fille nous dit, je cite « ...de ne pas faire attention à son comportement...colérique (**style** : « font chier ces vieux cons... »). J'ai bien lu le mot « style » et j'entends qu'elle me demande de respecter sa « vie privée » mais de lui excuser ses colères. Je vois aussi un sens de l'autodérision et une capacité d'expression qui tranche avec le langage du SMS. Je ne peux donc que l'encourager.

Vu le nombre de réactions venant des jeunes de son age, il me semble, n'en déplaise à leurs parents que cette exaspération plus ou moins passagère contre notre ingérence est partagée par beaucoup. C'est une réaction normale et même salutaire que je trouve plus saine de voir s'exprimer par des mots que par des actes répréhensibles.

Autre point de vue

Ce message n'est pas destiné qu'aux parents de « cette gamine de 14 ans ». C'est un cri spontané qui sort du cœur.

Sa chambre, c'est son monde, son refuge, on y trouve ses goûts, ses colères, ses émotions et elle n'aime pas qu'on y entre, qu'on fouille des yeux, qu'on critique, qu'on cherche le petit défaut dans la déco. C'est un peu normal !

Elle préfère faire sa crise d'adolescence maintenant, qu'elle explose bien fort, quitte à être visible pour toute « la communauté » plutôt que d'être mal dans sa peau toute sa vie parce que elle n'a pas osé s'exprimer !

« La gamine » demande peut-être aussi le droit d'exister pour les autres, autrement que par ses parents, sa famille, son physique, la façon de se fringuer, sa réussite scolaire, son statut social, sans avoir à subir des commentaires de nature négative ou positive !

Comme le dit Amel Bent dans sa chanson :

« ...Je n'ai qu'une philosophie, être acceptée comme je suis , malgré tout ce qu'on me dit je reste le poing levé... »

...Je ne suis pas comme toutes ces filles qu'ont des visages, qu'ont des habits

Moi j'ai des formes et des rondeurs ça sert à réchauffer les cœurs... »

« La gamine » a 14 ans, elle arrive dans un monde d'adultes où les ados n'ont qu'une toute petite place - c'est bien dommage. Et les jeunes si, au lieu de subir, osaient s'exprimer, le monde s'en porterait mieux .

FAITES LA FETE A REVEL

Réservez des à présent
VOTRE 15 MAI 2005
Une journée à ne manquer
sous aucun prétexte !!!

Les DENISE ont changé de massif...

Après 34 ans de vie Revéloise, et à la surprise générale, nous avons émigré dans le Vercors. Etant donné la rapidité de l'opération, poussés par les événements, nous regrettons de n'avoir pas pu dire au revoir à tous, amis, copains, voisins, connaissances... nous profitons donc de l'opportunité du Revel Dialogues pour combler cette lacune et vous présenter à tous nos meilleurs vœux pour 2005.

Malgré un pincement au cœur, nous avons remis notre maison entre de bonnes mains et souhaitons bonne chance et bonne intégration à nos successeurs.

"Le Vercors est une forteresse à l'intérieur de laquelle on ne s'ennuie pas, c'est une montagne ludique" (J.P. Copin), Autrans n'est pas le bout du monde, il n'y a qu'une vallée à traverser... vous serez toujours les bienvenus pour le verre (thé ou chocolat) de l'amitié.

Gérard et Noëlle

Les élèves de l'école primaire, jury d'un prix de littérature.

Les élèves du CM2 et les CM1 participent à la dixième édition du prix « CHRONOS » qui cette année a pour thème « Grandir, c'est vieillir ; vieillir, c'est grandir ». Ils doivent lire 5 livres :

- « Sans toit ni moi » Thomas Scotto
- « Ce matin mon grand-père est mort » Karim Ressouni
- « Pour quoi Mamie n'est pas gâteau » Karine Chérier
- « Mamie sitter » Nathalie Charles
- « Le maître des horloges » Anne Jonas.

Les enfants ont jusqu'à mi-mars pour lire tous ces livres. Ils voteront le 22 mars pour élire le livre qu'ils ont préféré et communiqueront leur résultat aux organisateurs. Le livre gagnant sera connu fin avril 2005 pour « La journée mondiale du livre ». A la fin de concours un exemplaire de chaque livre sera disponible à la bibliothèque de Revel.

Communauté chrétienne

Semeurs d'espérance

« Cher Papi, chère Mamie, j'espère que vous allez bien ! »

C'est toujours ainsi que commencent les lettres que nous adressent nos petits enfants. Combien d'entre nous, en ce début d'année ou dans nos conversations emploient ces mots : « J'ESPERE QUE » !

L'espérance, par les temps qui courent est en quête de semeurs.

A côté de la crèche de l'église de Revel, on pouvait voir notre village et ses lumières, la silhouette de nos montagnes, pour nous dire que c'est chez nous, maintenant que l'enfant-Dieu est venu et on pouvait lire ces mots : « Petite lumière, grande espérance »

Des semeurs d'espérance ? Des jardiniers de l'espérance ? Oui, nous les connaissons tous : ces jeunes couples de notre Paroisse qui animent « l'éveil à la Foi » des jeunes enfants, ces garçons et ces filles qui demandent le baptême ou vont joyeusement au caté accompagnés par leurs parents ; mais aussi tous ceux qui forment des projets, tous ceux qui ont toujours des rêves à réaliser pour que, dans nos lieux de vie grandissent des graines d'espérance qui donneront du fruit.

Se souhaiter « une bonne année » ne serait-ce pas consentir ensemble à espérer ?

Françoise Beghin

Le groupe de caté de Revel

C'est la deuxième année qu'Estelle, Lucie, Henri, Vincent, Marie, Albane, Alice et Thibault se retrouvent toutes les deux semaines à la salle Jean Riboud pour le caté. Depuis janvier, Thaïssa, Laura et Kevin ont rejoint ce groupe bien dynamique. Sept parents avec l'aide de Philippe se partagent l'animation du groupe tout au long de l'année en fonctionnant toujours en doublette.

Ces rendez-vous bi-mensuels sont des moments privilégiés de dialogue. Laissons leur la parole.

Pourquoi viennent-ils au caté ? Quelles raisons les animent ? Les réponses fusent, c'est pour être ensemble, c'est pour connaître la vie de Jésus, c'est pour être baptisé, pour préparer ma communion, pour connaître l'histoire, ce que représentent Noël et Pâques.....

Quels sont les récits que vous avez préférés ? Moi, c'est Noé et l'arche, nous c'est la vie d'Abraham, moi c'est la création du monde, moi c'est Marie et puis quand les eaux se retirent pour laisser le passage.....

Chacun a son vécu, enfants et animateurs, c'est très important de pouvoir le partager.

Prendre la temps de réfléchir plutôt qu'accepter les certitudes.



Prendre conscience qu'écouter c'est beaucoup plus que d'entendre.

Accepter qu'à chaque Pourquoi il n'y a pas automatiquement un parce que, mais une réflexion.

Est-ce le hasard, l'histoire ou la culture qui fait que nous soyons d'une religion plutôt qu'une autre ? La seule voie à ouvrir avec les enfants est celle du dialogue .

Et puis, il y a les fous rires partagés qui valent bien les plus grands livres de théologie !

Hélène, Sylvie, Philippe

Infos Service

Permanence surendettement

Le Conseil Général de l'Isère met en place une permanence endettement surendettement et recouvrement des créances depuis octobre 2004.

Mmes PETITEAU et ROCHAS sont là pour vous conseiller dans les domaines suivants :

- Difficulté de règlement des crédits,
- Gestion du découvert bancaire,
- Recouvrement des impayés.

La permanence fonctionne en deux temps :

- Une **permanence téléphonique pour les professionnels et les habitants** tous les jeudis de 9 heures à 10 heures **au 04.76.77.34.34**
- Un **accueil sans rendez vous des habitants**

Planning des accueils :

Février 05 :

mer 02	Goncelin	De 09h30 à 12h00	Centre social maison Sirand RD 523 04.76.71.80.11
Mer 16	Pontcharra	De 09h30 à 12h00	Service médico social 21 rue Laurent Gayet 04.76.97.32.52
Mar	Brignoud	De 13h30 à 16h00	Centre d'action médico sociale 12 rue Lamartine 04.76.71.51.44

Mars 05

Vend 4	Domène	De 09h30 à 12h00	Centre d'action médico social Rue Emile Blanc 04.76.77.13.00
Lundi 14	Crolles	De 09h30 à 12h00	Centre social 19 place de la Mairie 04.76.08.11.65
Mer 23	Goncelin	De 09h30 à 12h00	Centre social maison Sirand RD 523 04.76.71.80.11

Mairie...

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13
mel : mairie-revel@revel-belledonne.com

Ouvert au public - nouveaux horaires :

- Lundi de 13h30 à 17h00
- Mardi de 14h00 à 19h00
- Vendredi de 14h00 à 18h00
- Samedi de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur
mel : lbarrangeranimation@free.fr.

Permanence sociale du ccas

Tous les mardis après midi sur RDV
Entre 14H00 ET 18H 30

Services Techniques de la Mairie

Tél. 04.76.89.81.24

Service-technique@revel-belledonne.com

Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-End).

Communauté de communes

Tel : 04 76 89 84 19 – Fax 04 76 89 84 92

Ouverture tous les jours

De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Rencontre sur RdV :

Architecte conseil : 1^{er} vendredi du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires :

tous les samedi de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Info pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité : 0 810 333 438

Ordures Ménagères ...

Rappel des Collectes :

- ♻ Poubelle bleue (tri) : Mardi matin (très tôt).
 - ♻ Autre poubelle : Mercredi après midi.
- SICIOMG** rue du Four à Crolles 04.76.08.03.03.

Gros Objets :

- ♻ Le 23 février 2005
- ♻ Le 27 avril 2005

Urbanisme...

Permis de Construire

- 🏠 M SLIPPER, le Cornet, extension de maison refusée
- 🏠 GIRAUD CARRIER Alain, Le Sauteret La Tour, déplacement du système d'assainissement accepté
- 🏠 GIRAUD CARRIER Alain, Le Sauteret La Tour, habitation individuelle refusée
- 🏠 M Mme COSTE Christophe, le Sauteret, habitation individuelle acceptée
- 🏠 PELOSO Jean Claude, Petit Champ Grand Pré, abri voiture et de jardin accepté
- 🏠 GIRAUD CARRIER Joël, La Bourgeat, pose de fenêtres de toit et soupirail, le Sauzet acceptée
- 🏠 GIRAUD CARRIER Alain, Le Sauteret La Tour, habitation individuelle acceptée
- 🏠 M Mme AIVAR BERGENDAHL, Les vernes, tonnelle sur terrasse refusée
- 🏠 LAVASTRE Laurent, Charrières Neuves, habitation individuelle acceptée
- 🏠 DESBUISSON Philippe, agrandissement porte de garage et déplacements d'ouverture acceptés
- 🏠 BALONDRADE Richard, Pont Rajat, habitation individuelle et tunnel agricole acceptés.

Déclaration de Travaux

- 🏠 M CHARPIN Cyrille, le Sauzet, pose d'une fenêtre de toit acceptée
- 🏠 Mme FAUDOU Marie, les Vernes, abri de jardin accepté
- 🏠 M D'ASCOLI Franck, La Tour, piscine refusée
- 🏠 M GIROUD Gérard, Le Mont, création salle de bains acceptée
- 🏠 M COMBIER Michel, La Bourgeat, Le Goulay, Abri à Animaux accepté
- 🏠 M TIMOTEO Stéphane, Les Jacquets, clôture végétale acceptée
- 🏠 M PAGLIUCHI Eric, Les Jacquets, véranda acceptée
- 🏠 M CALISSI Félix, les Jacquets, abri de jardin accepté
- 🏠 M MERCIER Denis, réfection de toiture et pose de fenêtres de toit acceptées

Certificats d'Urbanisme

- 🏠 M CORNIER Félix, le Sauzet

État Civil...

Naissances

- 👶 DEVIENNE Evan Christophe, né le 17 septembre
- 👶 DRIOL Thomas, né le 04 octobre 2004
- 👶 CHARPIN Laura Charlotte, née le 12 octobre
- 👶 BERNARDI Bastien Léo, né le 31 octobre
- 👶 FORTUIN Amélie Sophie, née le 18 novembre
- 👶 MERCIER Roman Paul Georges, né le 10 décembre
- 👶 RIVIER Cécile Gabrielle, née le 01 janvier 2005
- 👶 BEOLET Alec Nicolas François, né le 03 janvier 2005

Mariages

- ♥ Marie Juliette COPPET et Yannick Jean MARCON, le 09 octobre 2004.

Décès

- ✝ VIANNEY LIAUD Pierre Joseph François, décédé le 11 décembre 2004.

Recensement Militaire

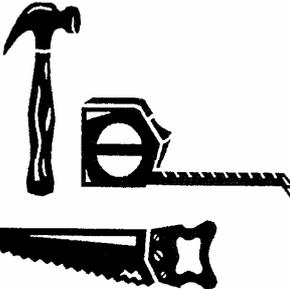
Le recensement militaire est **toujours obligatoire** pour les filles et garçons nés depuis 1983. Les jeunes gens nés en 1988 sont concernés.

Se renseigner en mairie.

Assistantes Maternelles Agrées par le Conseil Général...

- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
- BERNARD Catherine, Le Bourg
- BERNARD Barbara, Les Guimets
- BŒUF Isabelle Charrières neuves
- CALISSI Pierrette, Les Jacquets
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- SECONDINO Annie, Le Mont
- VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont
- GUIBERT Christelle, le Naysord (St Jean)

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

La publication des petites annonces est gratuite

Petites Annonces

- ☞ Vend 4 roues équipées de pneus neige Michelin Alpin ,modèle 175/ 70 /R14 utilisés 4 mois Prix 150? contacter : F ou C. Guyoton au 04 76 89 83 68
- ☞ A vendre : Kimono blanc judo ADIDAS 160 avec ceinture blanche, TB état :10€. Chaussures foot NIKE, rouges et grises, taille 43 1/3, TB état,12 € (neuves 80€). Chaussures pluie neige, renforcées niveau pieds, couleur bleue et marron, AIGLE, taille 33/34, prix : 6€. Tel : 04 76 59 70 36
- ☞ Vends 2 roues de 2CV 135 R 15 neige M+S 100 neuf 50€. Vends 2 pneus 195/70R14 michelin pour ancien 806 ou expert peu roulé 50€. Tel 04 76 89 83 16
- ☞ Je m'appelle Marion, j'ai 16 ans et j'habite aux Roussets. Je suis disponible pour garder vos petits et moins petits les soirs de semaine et le week-end. Marion FANDRE 04 76 89 85 02 Port. 06 98 27 99 54 (après 18h)
- ☞ Vous cherchez un endroit à Revel où loger votre famille ou vos amis pour une nuit, un we ou une semaine ? Nous vous proposons un gîte entièrement équipé pour 4 personnes en rez-de-jardin dans un chalet neuf. Contactez la famille Delgado au 04.76.89.12.90.
- ☞ « Si on se faisait une petite sortie au restau ce soir ? » Problème : qu'est-ce qu'on fait des enfants !! Eh oui, les gosses = pas de sortie. Appelez moi, je m'entends bien avec eux et ensemble on rigole bien. Libre le we, les soirs (ve et sa) et pendant les vacances. Laetitia au 04 76 89 83 96
- ☞ Je m'appelle Caroline et j'habite le village. Je me propose pour garder vos enfants le soir en semaine, les mercredi après-midi ou le week-end. Caroline Maillet, les Contamines 04 76 89 84 60.
- ☞ Coucou ! Moi c'est Pauline ! J'adore les enfants et on s'entend à merveille! Je suis disponible pour vous rendre service ! Pauline Desbuisson. Les Roussets Tel : 04.76.89.80.72 -06 82 21 03 48
- ☞ Vends MKB 51, très bon état, carburateur 15, 2 pots, 2 cylindres, 400 euros
- ☞ Assistante maternelle agréée garde Bébés 2 places disponibles de suite ou a retenir. Tél. Mme BERNARD Marie Claude 04.76.89.81.98
- ☞ Famille Revel Village cherche étudiant (e) pour garder enfants de 16 H 30 à 18 H 30 les lundi et mardi à partir de mars 2005. Tel 06 70 50 06 99
- ☞ Recherche personne pour ménage et éventuellement repassage. Bonne rémunération si compétence Tel soir 04 76 89 83 20
- ☞ Etudiant 1^{ère} année BTS ACI, cherche stage d'1 mois dans les secteur du design pour juin. Stéphane Leyre 04 76 89 80 51
- ☞ Cours de Guitare : Professeur de guitare diplômée de l'Etat allemand, propose des cours de guitare pour enfants (à partir de 6 ans) et adultes. Tous Niveaux. Monica HÖNLE au 04.76.41.31.43
- ☞ A vendre 2 pneus GOODYEAR 145 80 R13 à 35 € les deux. 1 pneu MICHELIN 175 70 R 13 à 40 €. Tél . 04.76.89.87.70

Agenda

Février

- ☞ 14 au 18 : 1^{ère} semaine des vacances Activités jeunes 11, 17 ans à la grange Freydane
Sorties cinéma, piscine...
- ☞ 20 au 26 : 2^{ème} semaine des vacances Séjour à la station Les Habères-Hirmentaz
- ☞ 24 février à 18 H 00 Salle du conseil Réunion des anciens de Revel

Mars

- ☞ Samedi 19 Sortie jeunes Eric et Ramzy au Summum

Avril

- ☞ 18 au 29 Centre de loisir

15 MAI 2005	N' OUBLIEZ PAS ! COCHEZ VOTRE CALENDRIER ! REVEL EN FETES AVEC ET GRACE A VOUS
-------------	---

